L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Emplois d'avenir : les organismes Hlm ont atteint leurs objectifs

Les informations fournies par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, permettent de faire un bilan des trois années de mise en œuvre de la convention signée entre l'État et l'Union sociale pour l'habitat fin 2012 pour le développement des emplois d'avenir dans les organismes Hlm.

Au total, 308 organismes Hlm ont embauché, en 3 ans, 1 775 jeunes en emploi d'avenir, ce qui représente 2 200 contrats (avec les renouvellements des contrats à durée déterminée). S'y ajoutent plus de 200 emplois indirects créés, en lien avec les régies de quartiers. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs de la convention ont été atteints. Pour rappel, la convention avait évalué le potentiel de création d'emplois dans le secteur Hlm à 2 000.

Au plan qualitatif, les résultats sont en adéquation avec les orientations du programme :

- 93 % sont des jeunes peu qualifiés (niveau inférieur au baccalauréat) ;
- L'objectif de parité homme (54%) / femme (46%) est respecté ;
- 39 % des jeunes habitent dans des secteurs classés en zone sensible ;
- Les organismes Hlm, comme le préconise le programme, ont privilégié les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée de 3 ans et les embauches à temps plein.

Les postes proposés sont principalement techniques (gardiens, assistants de gardiens, agents de propreté), administratifs ou commerciaux (chargés d'accueil, assistants administratifs...). Les organismes Hlm ont par ailleurs intégré le dispositif dans la gestion prévisionnelle de leurs ressources humaines, en lien avec leurs activités traditionnelles. Les emplois indirects développés avec les régies de quartier ont quant à eux davantage porté sur les métiers d'utilité sociale ou liés aux questions environnementales (médiation sociale, sensibilisation aux éco-gestes, lutte contre la précarité énergétique).

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat *« Le Mouvement Hlm contribue de longue date à la mise en œuvre de dispositifs d'emploi. Les organismes Hlm ont en effet développé des actions d'insertion professionnelle, notamment en direction des jeunes, qu'ils soient locataires ou enfants de locataires. Avec les emplois d'avenir, ils prouvent une fois de plus leur engagement et leur soutien en faveur de l'avenir de nos concitoyens. »*

Paris, le 10 mai 2016

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 740 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social).
Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.
En 2014, 93 000 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,7 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 9 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus.
Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés.
Pour en savoir plus : www.union-habitat.org

Contacts presse : Joachim Soëtard / Christine Dalle - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70